



PREFECTURE DU CHER

PREFECTURE DE L'ALLIER

ARRETE INTERPREFECTORAL n° 2967/03 du 7 Août 2003

fixant le périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

YEVRE-AURON

La Préfète du Cher,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Officier de l'ordre national du Mérite,

Le Préfet de l'Allier,
Chevalier de la Légion d'honneur,

Vu le Code de l'Environnement et notamment son article L. 212-3,

Vu le décret n° 92-1042 du 24 septembre 1992 relatif aux schémas d'aménagement et de gestion des Eaux,

Vu les résultats de la consultation des Collectivités concernées par le périmètre du SAGE Yèvre-Auron,

Vu l'avis émis le 3 juillet 2003 par le Comité de Bassin Loire-Bretagne sur le périmètre proposé,

Sur proposition des secrétaires généraux des Préfectures du Cher et de l'Allier,

ARRETEMENT :

Article 1^{er} —

Le périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Yèvre-Auron couvre tout le territoire indiqué en annexe et situé en amont de la confluence de l'Yèvre avec la rivière le Cher à VIERZON.

La liste des communes concernées par ce périmètre est également annexée au présent arrêté.

Article 2 —

La Préfète du Cher est chargée de suivre, pour le compte de l'Etat, la procédure d'élaboration du SAGE Yèvre-Auron.

.../...

Article 3 —

Le présent arrêté sera affiché dans toutes les mairies situées dans le périmètre, et une mention sera insérée dans deux journaux régionaux et locaux diffusés dans chacun des deux départements.

Article 4 —

Les secrétaires généraux des Préfectures du Cher et de l'Allier et les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des Actes Administratifs des départements du Cher et de l'Allier.

BOURGES, le 7 Août 2003

La Préfète du Cher,

Signé : Anne MERLOZ

MOULINS, le 7 Août 2003

Le Préfet de l'Allier,

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général,

Signé : Daniel BARBIER

ANNEXE 1 à l'Arrêté Interpréfectoral n°2967/03 du 7.08.03**LISTE DES COMMUNES APPARTENANT AU PERIMETRE DU SAGE
YEVRE-AURON**

COMMUNES	population	superficie	inclus dans le périmètre
ACHERES	360	1300,5	partiellement
AINAY LE CHATEAU	1191	2430,0	partiellement
AIX D'ANGILLON LES	2041	1469,8	totalement
ALLOGNY	911	5057,7	totalement
ALLOUIS	785	3636,2	totalement
ANNOIX	272	1217,4	totalement
ARCAY	384	1842,7	partiellement
ARPHEUILLES	329	4777,8	totalement
AUBINGES	335	1090,4	totalement
AUGY-SUR-AUBOIS	296	3085,9	partiellement
AVORD	2992	2816,9	totalement
AZY	442	2799,4	totalement
BANNEGON	256	2145,8	totalement
BAUGY	1159	2302,1	totalement
BENGY-SUR-CRAON	682	3589,2	totalement
BERRY-BOUY	961	3210,4	totalement
BESSAIS-LE-FROMENTAL	329	2634,3	totalement
BLÉT	637	3088,5	totalement
BOURGES	76075	6863,9	totalement
BRECY	721	4012,9	totalement
BUSSY	378	2701,4	totalement
CHALIVROY-MILON	485	1994,7	totalement
CHAPELLE-ST-URSIN (LA)	3284	788,9	totalement
CHAPELOTTE (LA)	182	2886,7	partiellement
CHARENTON DU CHER	1114	4895,2	partiellement
CHARLY	260	2607,4	totalement
CHASSY	235	1785,1	partiellement
CHAUMONT	49	217,4	totalement
CHAUMOUX-MARCILLY	101	1697,2	partiellement
CHAVANNES	169	2404,5	partiellement
COGNY	42	1700,7	totalement
CONTRES	31	1596,1	totalement
CORNUSSE	344	1987,4	totalement
COULEUVRE	657	5413,4	partiellement
COUY	338	1855,7	partiellement
CROISY	131	1336,1	partiellement
CROSSES	308	2688,8	totalement
DUN-SUR-AURON	4089	4999,8	totalement
ETRECHY	428	3243,9	totalement
FARGES-EN-SEPTAINE	754	2501,6	totalement
FLAVIGNY	185	1335,9	totalement

COMMUNES	population	superficie	% inclus dans le périmètre
FOECY	2077	1600,0	partiellement
FUSSY	2000	1119,6	totalement
GIVARDON	296	2224,3	totalement
GRON	435	2678,4	totalement
HENRICHEMONT	1869	2589,0	partiellement
HUMBLIGNY	185	2110,9	partiellement
IGNOL	179	1796,8	partiellement
ISLE ET BARDAIS	321	4510,2	partiellement
JUSSY-CHAMPAGNE	270	2778,8	totalement
LANTAN	109	1361,5	totalement
LAVERDINES	45	985,4	partiellement
LEVET	1299	2595,0	totalement
LISSAY-LOCHY	197	2236,3	totalement
LUGNY-BOURBONNAIS	27	533,1	totalement
LURCY-LEVIS	2125	7221,8	partiellement
MARMAGNE	1976	3752,1	totalement
MEHUN-SUR-YEVRE	7343	2452,4	totalement
MEILLANT	799	4157,5	partiellement
MENETOU-SALON	1726	3816,2	totalement
MERY-ES-BOIS	630	9159,0	partiellement
MONTIGNY	381	2911,2	totalement
MOROGUES	435	3107,0	totalement
MORTHOMIERS	608	1469,4	partiellement
MOULINS-SUR-YEVRE	473	1532,3	totalement
NERONDES	1634	3422,3	partiellement
NEUILLY-EN-DUN	261	3009,8	totalement
NEUILLY-EN-SANCERRE	214	2620,9	partiellement
NEUVY-DEUX-CLOCHERS	284	1683,4	partiellement
NEUVY-SUR-BARANGEON	1225	6734,0	partiellement
NOHANT-EN-GOUT	430	2499,8	totalement
OSMERY	261	2166,8	totalement
OSMOY	290	2297,4	totalement
OUROUER-LES-BOURDELINS	676	2509,1	totalement
PARASSY	432	2665,2	partiellement
PARNAY	49	1740,2	totalement
PIGNY	733	823,9	totalement
PLAIMPIED	1689	4120,1	totalement
PONDY (LE)	141	662,9	totalement
PRESLY	231	7500,0	partiellement
QUANTILLY	453	1284,0	totalement
RAYMOND	156	936,5	totalement
RIANS	1032	3286,5	totalement
SAGONNE	221	1895,1	totalement
ST-AIGNAN-DES-NOYERS	80	1106,4	totalement
ST-AMAND-MONTROND	11950	2023,6	partiellement
ST-CEOLS	32	334,9	totalement
ST-DENIS-DE-PALIN	348	3090,5	totalement
ST-DOULCHARD	9313	2415,9	totalement
ST-ELOY-DE-GY	1409	3139,0	totalement

COMMUNES	population	superficie	% inclus dans le périmètre
STE-SOLANGE	1344	3186,4	totalemment
STE-THORETTE	445	2654,8	partiellemment
ST-GEORGES-S/- MOULON	681	950,5	totalemment
ST-GERMAIN-DES-BOIS	559	2909,5	totalemment
ST-GERMAIN-DU-PUY	5117	2207,7	totalemment
ST-JUST	596	1491,2	totalemment
ST-LAURENT	362	3871,0	partiellemment
ST-MARTIN-D'AUXIGNY	2077	2441,2	totalemment
ST-MICHEL-DE- VOLANGIS	337	1755,6	totalemment
ST-PALAIS	623	2639,0	totalemment
ST-PIERRE-LES-ETIEUX	803	2794,9	partiellemment
SALIGNY-LE-VIF	159	1557,6	totalemment
SANCOINS	3618	5359,9	partiellemment
SAVIGNY-EN-SEPTAINE	630	2286,5	totalemment
SENNECAY	359	1469,0	totalemment
SEVRY	73	916,2	partiellemment
SOULANGIS	454	1399,8	totalemment
SOYE-EN-SEPTAINE	585	1882,7	totalemment
SUBDRAY (LE)	724	2057,1	partiellemment
TENDRON	111	1060,8	totalemment
THAUMIERS	388	2761,1	totalemment
TROUY	3066	2335,7	totalemment
UZAY-LE-VENON	401	3543,7	partiellemment
VALIGNY	448	2100,1	totalemment
VASSELAY	1137	2015,7	totalemment
VEREAUX	163	2321,5	partiellemment
VERNAIS	236	2633,2	totalemment
VERNEUIL	37	1142,3	totalemment
VIERZON	30743	7450,0	partiellemment
VIGNOUX-SOUS-LES- AIX	674	1514,8	totalemment
VIGNOUX-SUR- BARANGEON	1938	2487,0	partiellemment
VILLABON	470	1846,9	totalemment
VILLEQUIERS	451	3000,5	totalemment
VORLY	254	1861,6	totalemment
VORNAY	450	2680,2	totalemment
VOUZERON	531	5263,0	partiellemment
SOMME	225115	332524,7	

ANNEXE 2 à l'ARRETE INTERPREFECTORAL N°2967/03 DU 7.08.2003

